



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des « Portfolios »

Les internes en équivalence en Pharmacie Clinique et Hospitalière, dont leurs stages ont été achevés, doivent impérativement déposer leurs «Portfolios» en un seul exemplaire Le **Mercredi 06 Mars 2024** suit :

- **Promotion Juin 2022** : leurs « Portfolios » en **Pharmacie Clinique et Hospitalière** (Stage achevé le 29/02/2024).

- **Promotion Décembre 2022** : leurs « Portfolios » en **Officine** (Stage achevé le 30/11/2023).

à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 9H00 à 13H00).

Remarque :

- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.
- ☞ La date de l'examen ainsi que la liste des internes en équivalence seront diffusée ultérieurement sur le site.



La Directrice des stages

Pr. Emna ZRIBI